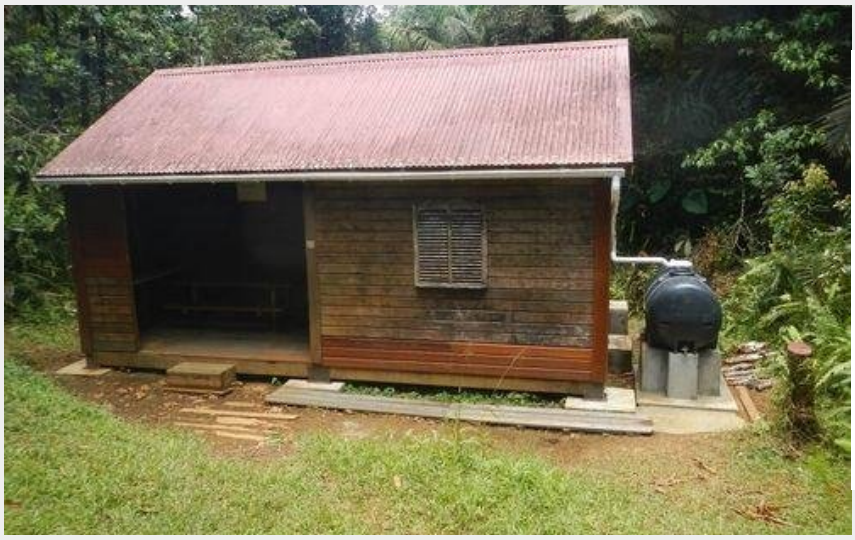
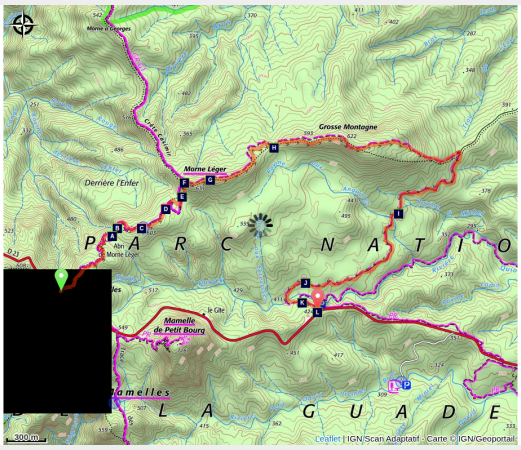
Boucle du Morne Léger

Basse-Terre Nord



refuge du Morne Léger (PNG)



Une belle balade, à la rencontre des grands arbres de la forêt. Le carbet de bivouac à proximité du Morne Léger peut faire l'objet d'une escale en faisant l'aller-retour depuis le Col des Mamelles.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 7.1 km

Dénivelé positif : 244 m

Difficulté : Moyen

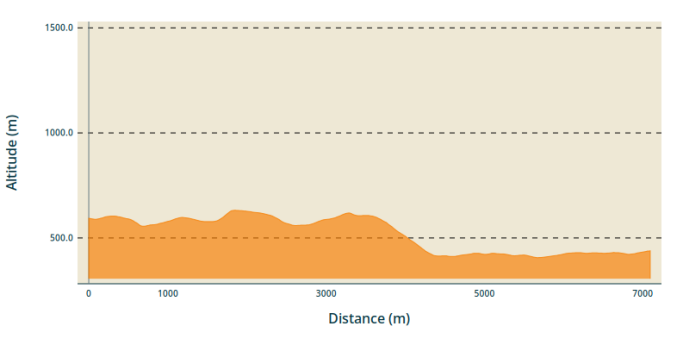
Type : Aller simple

Thèmes : Refuge

Itinéraire

Départ : Col des Mamelles, en face du départ de la Mamelle Pigeon
Arrivée : Intersection RD23 / trace de la Rivière Quiock
Balisage : PR
Communes : 1. Petit-Bourg
2. Pointe-Noire
3. Lamentin

Profil altimétrique

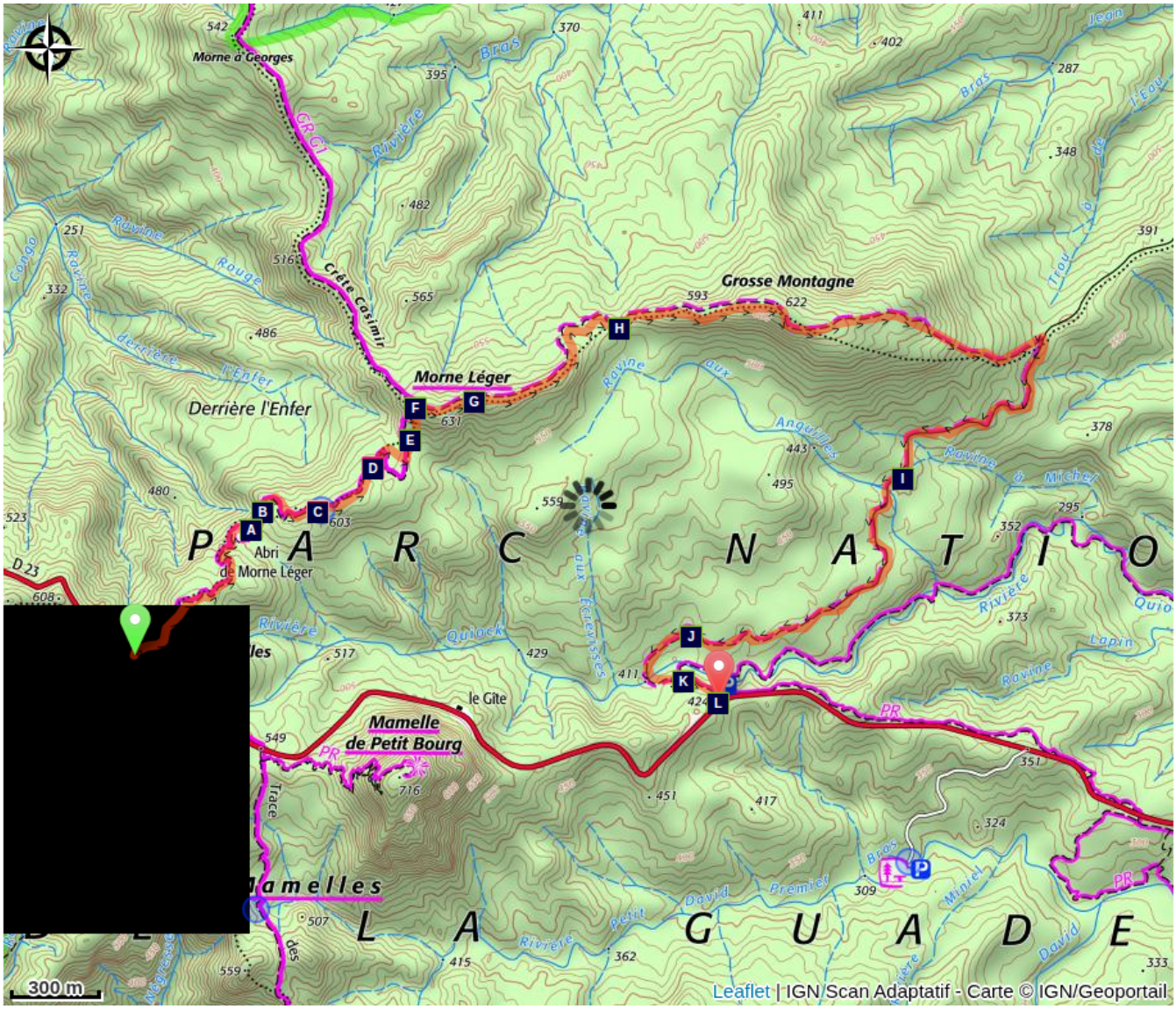


Altitude min 406 m Altitude max 632 m

Balisage randonnée : jaune.

Depuis le parking du Col des Mamelles, descendre vers l'Est au bord de la route RD23 quelques minutes pour trouver le départ de la trace indiqué par un panneau *"Abri du Morne Léger, Route forestière de Grosse Montagne, Trace des Alizés".*
Passer devant le refuge du Morne Léger (possibilité de dormir au refuge ; infos ICI).
Continuer tout droit sur le chemin. Poursuivre en direction de *"Morne Léger, Route forestière".* Le chemin est étroit, il bifurque sur la droite, bien suivre le balisage jaune.
Arriver au sommet de Morne Léger.
Poursuivre sur la trace en faisant attention de ne pas perdre le chemin.
A l'intersection suivante, tourner à droite pour emprunter la route forestière, direction *"Route des Mamelles".*
Poursuivre sur la piste ; la traversée de la rivière indique l'arrivée proche. Sur la gauche, on croise le sentier qui part pour la boucle Quiock, rester sur la droite pour retrouver la route RD23.
La remontée de la route à pieds jusqu'au Col des Mamelles est longue et périlleuse.
NB : circuit linéaire, prévoir avant de partir de déposer un véhicule à l'arrivée.

Sur votre route...



- "Ailes à mouches" (A)
- "Ananas bois" (B)
- Refuge de Morne Léger (C)
- Les deux Mamelles (D)
- Palétuvier jaune (E)
- "Bwa rouj karapat" (F)
- Laurier montagne (G)
- Bois cotelette noir (H)
- Balisiers (I)
- Bambou (J)
- Bois cotelette blanc (K)
- Bois Canon (L)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Etre vigilant dans les déplacements et les traversées sur la route RD23 : important trafic routier.
En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !
Attention : parkings non surveillés.

Matériel

Info concernant le refuge de Morne Léger : ICI.

Comment venir ?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.
Voir : https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#
-> Pointe à Pitre / Baie-Mahault / Petit-Bourg / Pointe-Noire : ligne 115.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :
Dépozé : https://depoze.fr
KAROS : https://www.karos.fr

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,18175 N - Long : 61,73662 W.

Sur la route de la Traversée (RD 23), le parking pour le départ de la trace est situé à proximité du Col des Mamelles.
-> En venant de la Côte-sous-le-Vent (Bouillante / Pointe-Noire) : s'arrêter au parking situé au niveau du Col, sur la gauche.

-> Par l'autre côté (Prise d'Eau, Petit Bourg) : il faut faire 5 km environ après la Maison de la Forêt pour trouver le parking, sur la droite.

Parking conseillé

Col des Mamelles

Lieux de renseignement

Maison de la Forêt
RD 23 - Route de la Traversée, 97170 Petit-Bourg

info@randoguadeloupe.gp
http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/ou-sinformer/maison-de-la-foret



Source

Rando Guadeloupe

https://www.randoguadeloupe.gp/

Sur votre route...



"Ailes à mouches" (A)

A*splundia rigida,* de la famille des Cyclantacées, est surnommée "ailes à mouche" car elle ressemble aux ailes de l'insecte.

Plantes caractéristiques des sous-bois de la forêt hygrophile (qui aime l'humidité), on retrouve trois espèces du genre Asplundia. Deux espèces sont terrestres et une espèce est épiphyte et lianescente (lianes grimpant par des racines aériennes).

Attribution : Fabien Salles / PNG



"Ananas bois" (B)

Glomeropitcairnia penduliflora ou "Zanana mawon" en créole, est de la famille des Broméliacées. C'est une herbe tropicale, épiphyte (sur les branches des arbres), ou terrestre. Ses feuilles sont droites, rigides et épaisses. Disposées en rosettes, elles accumulent beaucoup d'eau et sont le refuge de certaines grenouilles. Une hampe florale se dresse en son centre.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Refuge de Morne Léger (C)

Le carbet de bivouac du Morne Léger offre la possibilité de dormir au coeur de la forêt tropicale humide, pour environ 10 personnes. Il est fortement conseillé d'emporter son tapis de sol ou son hamac + attaches, car des couchettes en bois sont uniquement disponibles sur place.
NB: les refuges ne disposent ni d'eau courante ni d'électricité. Ils ne sont pas gardés et ne comprennent pas de service de nettoyage ; merci de ne laisser aucun déchet sur place !

Attribution : PNG



Les deux Mamelles (D)

Point de vue sur les Mamelles : la Mamelle de Pigeon à l'ouest et la Mamelle de Petit-Bourg à l'est.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Palétuvier jaune (E)

Symphonia globulifera, de la famille des Clusiacées, est un arbre de la forêt dense humide et/ou marécageuse. Mesurant de 25 à 30 mètres de hauteur, il a des racines échasses et un tronc à latex jaunâtre. Ses fleurs ont des pétales rouge vif, ses fruits ressemblent à la noix de muscade, ovales et jaunes à maturité. Son bois était utilisé pour les charpentes des maisons et son latex en résine pour la construction des bateaux.

Attribution : Emilie Savy / PNG



"Bwa rouj karapat" (F)

Amanoa caribeae, de la famille des Euphorbiacées, est endémique des Petites Antilles. C'est un grand arbre au tronc droit avec des contreforts selon le terrain. Son écorce et ses radicelles rougeâtres à la base du tronc sont le signe distinctif de l'espèce. Son bois très dur était utilisé pour les charpentes ou en menuiserie.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Laurier montagne (G)

Podocarpus coriaceus, de la famille des Podocarpacées, est aussi appelé "Bois rose". Proche des conifères, le laurier montagne est un arbre moyen, de 10 à 16 mètres de haut. Ses feuilles sont coriaces, semblables à celles du laurier rose ; vert sombre sur le dessus, elles mesurent de 6 à 15 cm et sont pratiquement sans pétiole. Les fleurs du Laurier montagne sont discrètes, mais ses graines brunâtres sur des réceptacles rouges attirent l'attention. Son écorce est fine.
Cette espèce antillaise fleurit principalement en décembre / janvier.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Bois cotelette noir (H)

Le Bois cotelette noir *(Tapura latifolia)* appartient à la famille des Mélastomacées. C'est un arbre dépassant rarement les 20 mètres de hauteur, au tronc cannelé. Ses feuilles sont marquées par 5 nervures longitudinales principales, perpendiculaires aux multiples nervures secondaires.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Balisiers (I)

Heliconia caribaea, de la famille des Musacées, est une grande herbe caractéristique de la forêt tropicale humide des Petites Antilles.
Cette plante, de la même famille que les bananiers, peut atteindre 5 m de hauteur.
Son inflorescence ressemble à un épi de couleur rouge ou rouge à bord jaune, parfois entièrement jaune ; les fleurs sont visibles toute l'année, surtout d'avril à juin.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Bambou (J)

De la famille des Poacées, le bambou est plus proche de l'herbe que de l'arbre. Sa tige, formée d'un chaume creux lignifié, a une croissance très rapide.
A la fois matériaux résistant et espèce envahissante, sa ré-utilisation dans l'artisanat ou la construction est encouragée.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Bois cotelette blanc (K)

Miconia mirabilis a un tronc cannelé à écorce blanche, son bois est dur.
Caractéristique des milieux ouverts (pionniers), le Bois cotelette blanc aime la lumière. On le rencontre souvent le long des chemins, au côté des fougères arborescentes ou du Bois Canon.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Bois Canon (L)

Plus présent dans les zones de lumière, chablis ou bords de chemin, le Bois Canon (*Cecropia shreberiana*) est formé d'un tronc droit à écorce blanche, peu ramifié et creux. Ici il est bien visible quand on sort de la forêt et qu'on arrive au croisement avec la route. Ses feuilles palmées et blanches dessous sont très caractéristiques. Elles sont vertes sur leur face supérieure et forment des bouquets aux extrémités des branches. Le Bois Canon fleurit toute l'année. Dans la pharmacopée traditionnelle ("Rimèd razié"), la décoction des feuilles est employée comme diurétique, l'infusion comme tonique, anti-ashmatique et stimulant cardiaque. Le latex est lui appliqué contre les hématomes et les plaies superficielles. Le jus des feuilles pliées soigne les bronchites.

Attribution : Fabien Salles / PNG